

MOT DU PRÉSIDENT

Comme nous l'avons indiqué dans le *Bulletin* du mois d'octobre, le directeur général, Desmond Morley, s'est de nouveau présenté devant le Comité permanent des finances de la Chambre des communes pour soumettre un exposé au nom de la Fédération. [Voir page 4– **Réd.**]

Cette année, les audiences du Comité, qui devaient avoir lieu à

Fredericton le 3 novembre, ont été annulées. Cependant, une place a été faite pour recevoir la soumission de la Fédération le 4 novembre, à Halifax. Les frais de déplacement et d'hébergement de M. Morley ont été payés par le Comité afin que la Fédération puisse être représentée à Halifax sans subir un préjudice financier. Pour la septième année consécutive, la Fédération a pu se présenter devant cet influent Comité qui conseille le ministre fédéral des Finances sur les priorités nationales en matière de financement et qui ne reçoit les soumissions que « sur invitation ». Ceci montre clairement l'intérêt continu du Comité envers l'opinion du corps professoral du Nouveau-Brunswick.

Nous continuons à avoir un succès mesurable en ce qui concerne la publication, dans divers

quotidiens anglophones de la province, d'éditoriaux traitant d'une variété de questions liées à l'enseignement postsecondaire. Et c'est avec plaisir que je peux maintenant vous informer que nous avons aussi soumis un article à *L'Acadie Nouvelle* à la mi-décembre, celle-ci ayant exprimé récemment un certain intérêt pour la publication d'un éditorial préparé par la Fédération exclusivement à son intention. J'espère qu'au moment où vous lirez le présent *Bulletin*, cet article [reproduit à la page 2– **Réd.**] aura déjà été publié.

Avis

Réunions du conseil

Toutes les réunions du Conseil de la FAPPUNB sont ouvertes à chacun et chacune des membres des associations et nous invitons chaleureusement tous ceux et celles qui désireraient y assister.

Pour information concernant les futures dates des réunions, visitez notre site web au www.fappunb.ca

Sommaire

La Fédération	
continue à publier.....	2
Un article à	
L'Acadie Nouvelle.....	2
Mémoire.....	4
Prix Nicole Appel	
de candidatures.....	8

Une autre période des Fêtes est déjà terminée. Au nom de la Fédération, j'offre à tous nos collègues et à leur famille mes vœux les plus sincères de bonheur et de santé pour l'an 2004.

Le président,

Claude Dionne

LA FÉDÉRATION CONTINUE À PUBLIER!

Cette année encore, la Fédération a réussi à transmettre son message dans la presse écrite. En 2003, nous sommes parvenus à faire publier 11 articles dans les quotidiens de la province: *Universities Merit More* et *Universities Need More*, dans le *Times and Transcript*; *Don't Tamper With Universities* (*Ne touchez pas aux universités*), dans le *Daily Gleaner*; *Universities Must Keep a Solid Grip on Autonomy*, *Universities Must Rein in Costs*, *Stem the Rising Tide*, *Human Resources: Are We Investing Enough?*, *Petty Politics Keeps Aid From Students*, *Budget Wasn't Friendly to Universities* (*Un budget non favorable aux universités*), *Social Welfare, Universities Also Need Funding* (*L'aide sociale – les universités aussi ont besoin de garanties financières*), et *Education Can Help Cure Health Care Woes*, dans le *Telegraph Journal*. Comme auparavant, ces articles seront réunis en un portefeuille et transmis à tous les députés provinciaux, aux députés fédéraux du Nouveau-Brunswick, aux associations de parents et maîtres et aux membres de la CESPM.

La version anglaise de tous les articles susmentionnés se trouve sur notre site Web à l'adresse www.fappunb.ca, dans la section « Nos activités ».

Le président du Comité des communications,

Ian H. Fraser

(L'article suivant, écrit par le Président, Claude Dionne, a été soumis à l'Acadie Nouvelle pour publication.)

Pendant toute la durée de leur vie professionnelle, les personnes qui détiennent un diplôme universitaire peuvent obtenir chaque année un rendement moyen de 17 p. 100 sur l'argent investi dans leurs études. C'est ce qu'a déclaré récemment un prestigieux groupe de travail de la province de l'Ontario.

Autrement dit, pour chaque investissement de 1 000 \$ fait aujourd'hui dans des études universitaires, le rendement en revenus et autres avantages pourrait atteindre 534 000 \$ au cours d'une période de 40 ans.

C'est un résultat renversant parce qu'un montant de 1 000 \$ investi à la Bourse de Toronto pendant les 40 dernières années aurait rapporté seulement 17 600 \$.

Il est certain qu'ici, au Nouveau-Brunswick, les diplômés et diplômées universitaires jouissent des taux de chômage les plus faibles et des revenus les plus élevés.

En 2002, le taux de chômage moyen était de 10,4 p. 100 pour l'ensemble de la population mais de 3,3 p. 100 seulement pour les personnes qui détenaient un diplôme universitaire. Selon le recensement de 2001, les diplômés et diplômées universitaires du Nouveau-Brunswick avaient un revenu annuel moyen de 42 000 \$; ils étaient suivis des gens de métier dont le revenu annuel moyen était inférieur à 28 000 \$.

La Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes a déclaré récemment qu'en 1997, le revenu moyen de 27 100 \$ pour la première année de travail des personnes ayant obtenu un diplôme universitaire en 1996 au Nouveau-Brunswick était légèrement supérieur au revenu moyen de tous les salariés du Canada. De plus, en l'an 2000, le revenu moyen de ce groupe avait augmenté de plus d'un tiers, pour atteindre 36 600 \$.

Mieux encore, malgré des différences initiales – parfois importantes – cette prospérité semble répartie au moins également entre les francophones et les anglophones détenteurs d'un diplôme universitaire. En 2001, parmi les personnes recensées, le francophone moyen ayant obtenu son diplôme en 1999 et travaillant à temps plein au Nouveau-Brunswick rapportait un revenu de 16,61 \$ l'heure, légèrement plus élevé que son homologue anglophone qui gagnait 15,88 \$ l'heure. De plus, les diplômés et diplômées universitaires francophones avaient de meilleures chances non seulement d'occuper un emploi à temps plein, mais aussi de travailler dans un domaine lié de près à leur domaine d'étude.

Le message transmis aux francophones par ces faits est clair. Étant donné que plus de 70 p. 100 de tous les nouveaux emplois créés au Canada l'an dernier exigent un diplôme universitaire, nous devons continuer à faire des études universitaires en nombre croissant pour nous garantir, à nous-mêmes et à notre collectivité, un avenir prospère et sécuritaire.

**Mémoire de la Fédération des associations
de professeures et professeurs d'université du Nouveau-Brunswick
Présenté au
Comité permanent des finances de la Chambre des communes
Septembre 2003**

Le passage qui suit est tiré de la *Déclaration au Comité permanent des finances de la Chambre des communes*, présentée par l'Association canadienne des professeures et professeurs d'université en septembre 2003.

« [...] l'enseignement postsecondaire, élément primordial de la promotion du développement social et de la croissance économique, doit constituer une priorité nationale du gouvernement. Le gouvernement fédéral doit jouer un rôle de premier plan dans la reconstruction des collèges et des universités du Canada afin qu'ils puissent offrir un enseignement accessible, abordable et de haute qualité. En effet, le gouvernement fédéral possède maintenant la capacité financière d'atteindre ces buts. Il doit donc faire preuve d'initiative politique pour agir de manière décisive et pour augmenter le financement du fonctionnement de base grâce à des mécanismes transparents et responsables, garantissant ainsi que les deniers publics sont investis comme il se doit. »

La *Déclaration* de l'ACPPU nous apprend que

- le gouvernement fédéral aura probablement cette année encore un surplus budgétaire, de l'ordre de 8 milliards de dollars, et que les surplus cumulatifs des années financières 2002 à 2005 pourraient atteindre 36 milliards de dollars;
- les fonds fédéraux accordés à l'enseignement postsecondaire, par habitant, correspondent maintenant à moins de la moitié de ce qu'ils étaient il y a à peine dix ans;
- les fonds fédéraux accordés à l'enseignement postsecondaire, en pourcentage du produit intérieur brut, sont actuellement à leur niveau le plus bas en plus de trente ans;
- pour des études de baccalauréat, l'écart entre les frais de scolarité annuels les plus faibles et les plus élevés, selon les provinces, a plus que triplé – passant de 1 041 \$ à 3 695 \$ – en une douzaine d'années seulement;
- entre 1991 et 2001, la proportion du revenu familial après impôt consacrée aux frais de scolarité au niveau du baccalauréat a augmenté sept fois plus dans les

familles ayant les plus faibles revenus que dans celles ayant les revenus les plus élevés;

- avec une dette moyenne estimée à 25 000 \$ au moment de la graduation, les étudiantes et étudiants canadiens sont les plus endettés au monde.

Pour la deuxième année consécutive, la Fédération des associations de professeures et professeurs d'université du Nouveau-Brunswick a récemment distribué un feuillet bilingue de sensibilisation du public, intitulé *Saviez-vous...*, contenant des renseignements courants sur la situation de l'enseignement postsecondaire au Nouveau-Brunswick et au Canada. Les renseignements qui suivent sont tirés de la version la plus récente^o:

- Au cours de la dernière décennie, les fonds accordés aux universités du Nouveau-Brunswick par le gouvernement provincial pour chaque étudiant ou étudiante à temps plein ont diminué de plus de 10 %;
- En proportion de son produit intérieur brut, le Nouveau-Brunswick consacre actuellement à l'enseignement postsecondaire 16,7 p. 100 de moins qu'il y a dix ans;
- Au Nouveau-Brunswick, les frais moyens des études universitaires ont plus que doublé au cours de la dernière décennie;
- Au Nouveau-Brunswick, le nombre d'inscriptions dans les universités a diminué récemment alors qu'il a connu une hausse générale de 6,6 % dans le reste du Canada.

On voit donc facilement que non seulement la situation du Nouveau-Brunswick reflète celle de l'ensemble du Canada, mais aussi qu'elle en est probablement le résultat. Comment en sommes-nous arrivés là?

Comme le souligne l'ACPPU, en 1996, lors du remplacement du **Financement des programmes établis** (FPÉ) par le **Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux** (TCSPS), plus de 7 milliards de dollars ont été retirés des transferts en espèces du gouvernement fédéral aux provinces.

Depuis, pratiquement rien n'a été fait pour rétablir ce financement à ses niveaux antérieurs. En dollars « réels » ou « constants », le financement du TCSPS est maintenant inférieur à son niveau de 1996. Et pourtant, de 1996 jusqu'à tout récemment, le TCSPS incluait également les fonds pour l'aide sociale – autrefois l'objet d'un transfert séparé du FPÉ. La séparation des fonds du TCSPS entre un **Transfert canadien en matière de santé** (TCS) et un **Transfert canadien en matière de programmes sociaux** (TCPS)

dans le dernier budget fédéral n'a cependant pas entraîné de hausse nette des fonds réels accordés à l'une ou l'autre de ces enveloppes.

Les données du recensement publiées plus tôt cette année montrent que près de 50 p. 100 des 1,3 million de nouveaux emplois créés entre 1991 et 2001 exigeaient un diplôme universitaire, alors que seulement 25 p. 100 exigeaient un diplôme d'études secondaires. Selon les normes nationales et contrastant avec ces données, au Nouveau-Brunswick le nombre de diplômés et diplômées des études secondaires reste supérieur à la moyenne alors que le nombre de diplômés et diplômées des études postsecondaires reste inférieur à la moyenne.

Les mêmes données du recensement nous informent également que, depuis 1991, non seulement les revenus par habitant au Nouveau-Brunswick n'ont pas réussi à suivre l'inflation, mais en plus ils ont diminué de plus de 2 p. 100. Nous sommes donc justifiés d'émettre l'hypothèse d'une corrélation entre les frais de scolarité à la hausse et les revenus réels à la baisse et que ces deux éléments sont des facteurs importants qui contribuent à la production inférieure à la moyenne de diplômés et diplômées universitaires au Nouveau-Brunswick.

Ne nous laissons pas induire en erreur par les données du recensement selon lesquelles, entre 1991 et 2001, le nombre de Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises faisant partie de la population active et ayant terminé des études postsecondaires avait augmenté de près de 10 p. 100. Ceci est le résultat d'une demi-génération de personnes plus âgées – dont certaines n'avaient même pas terminé leurs études secondaires – qui ont pris leur retraite pendant cette période et non de l'ajout d'un groupe important de personnes ayant fait des études plus poussées.

En fait, la proportion des résidents et résidentes du Nouveau-Brunswick âgés de vingt à vingt-quatre ans, inscrits à des études postsecondaires est encore inférieure à la moyenne nationale d'environ 20 p. 100.

Malgré cela, plus tôt cette année, le Parlement a refusé de débattre d'une motion d'initiative parlementaire – soumise par un député fédéral du Nouveau-Brunswick – visant à supprimer la contribution parentale obligatoire de la formule de prêt canadien d'études afin de permettre une plus grande admissibilité aux prêts fédéraux accordés pour les frais de scolarité.

Cette année, les frais de scolarité augmenteront en moyenne de près de 8 p. 100 au Nouveau-Brunswick. Pourtant, Développement des ressources humaines Canada déclare que 97 p. 100 de tous les diplômés et diplômées universitaires du Nouveau-Brunswick ont un emploi. De plus, le salaire moyen de leur travail à temps plein – salaire pour lequel ils paient un impôt fédéral sur le revenu à un taux croissant progressivement en fonction

des hausses du niveau salarial – a augmenté de plus de 30 p. 100 au cours des quatre premières années après l'obtention de leur diplôme.

Il est donc temps pour nous tous et toutes de reconnaître que l'éducation est devenue une entreprise à vie qui ne s'arrête pas brusquement à la fin des études secondaires. Il n'est pas exagéré de dire qu'après avoir été pendant longtemps une des pierres angulaires de la croissance économique et du progrès social, l'éducation en est maintenant la fondation même. Nous croyons donc qu'elle devrait jouir du même statut dans toutes ses étapes officielles, et que les études supérieures devraient être considérées comme une obligation sociale au même titre que les études primaires et secondaires.

En d'autres mots, il est temps que les études postsecondaires (ou supérieures) soient offertes gratuitement aux Canadiens et Canadiennes.

Pendant trop longtemps, nous avons toléré l'argument selon lequel les étudiants et étudiantes du niveau postsecondaire devaient contribuer au coût de leurs études parce que ce sont eux qui en profitent. Il est temps pour nous de rejeter cette notion qui exprime un non-sens évident.

Maintenant que plus de 50 p. 100 de tous les nouveaux emplois exigent des diplômes universitaires, la société dans son ensemble profite de l'éducation postsecondaire de ses citoyens et citoyennes au moins tout autant qu'elle a profité de l'ouverture des portes de l'école à classe unique où nos ancêtres ont finalement pu étudier gratuitement.

On sait que l'accès gratuit aux études supérieures est une responsabilité provinciale et non fédérale. Cependant, un engagement de fonds fédéraux d'un niveau suffisant pour appuyer cette entreprise serait nécessaire dans les provinces comme le Nouveau-Brunswick. Un tel investissement rapporterait, c'est évident, des dividendes très élevés dans un avenir prévisible.

Le taux respectueusement soumis en septembre 2003 par

Le président,
Claude Dionne

Le directeur général,
Desmond A. Morley

PRIX NICOLE RAYMOND AWARD APPEL DE CANDIDATURES

Nous faisons un appel de candidatures pour le Prix Nicole Raymond Award pour l'année 2004, accordé par la Fédération des associations de professeures et professeurs d'universités du Nouveau-Brunswick. Le prix est habituellement remis au cours de l'assemblée générale et de la session plénière annuelles de la Fédération.

Nature du prix

Ce prix est remis à une personne, un groupe de personnes ou un organisme, en reconnaissance d'une contribution remarquable à l'avancement de l'enseignement postsecondaire. La Fédération accorde ce prix à la mémoire des contributions apportées à la vie universitaire par la professeure Nicole Raymond, de l'Université de Moncton, tant par son enseignement et ses activités de recherche que par sa participation aux associations professionnelles.

Procédures de sélection

Les candidatures au Prix Nicole Raymond Award doivent être transmises au bureau de la FAPPUNB au plus tard le 1er mars 2004. Un comité formé de trois membres du Comité directeur étudiera les candidatures et présentera sa recommandation à ce dernier. Le prix sera remis au cours de l'assemblée générale annuelle de la Fédération au printemps.

Le Prix Nicole Raymond Award est accordé au plus une fois par année.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le bureau de la Fédération.

Membres du bureau de direction 2003-2004

Président: Claude Dionne
(506) 858-4602

Vice Président: Hans vanderLeest
(506) 364-2557

Secrétaire-trésorier: Daniel
Bélanger
(506) 737-5151

Président-sortant: Jack
Vanderlinde
(506) 453-4723

Président/e/s de comités

Comité de la condition féminine
Vacant

**Comité de la caisse de défense
d'urgence**
Jon Thompson (AUNBT)

Prix Nicole Raymond Award
Vacant

Comité de communication
Ian Fraser (FAUST)

Comité de la bourse d'études
Daniel Bélanger (ABPPUMCE)

Bureau de la Fédération

65 Brunswick, suite 297
Fredericton, N.B. E3B 1G5
Tel: (506) 458-8977
Fax: (506) 458-8977
Courriel: fnbfa@nbnet.nb.ca

Directeur exécutif
Desmond Morley

Secrétaire
Patricia Lewington

Comité Editorial
Ian Fraser, Editeur en chef

Vos Opinions Sont Bienvenues

Une invitation spéciale est lancée à tous les membres des associations locales qui désirent nous faire parvenir des textes et leurs opinions au sujet de la vie universitaire en général.

Conséquemment les lecteurs et lectrices sont cordialement invité/e/s à faire parvenir leur point de vue ou à formuler leurs commentaires par écrit à l'adresse au-dessus.

Les opinions exprimées dans le Bulletin ne sont pas nécessairement celles du Conseil et Bureau de Direction de la FAPPUNB/FNBFA